



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.1

N° de la demande : 2010-4860

Demande : Ajout/modification de matière active de qualité technique – Nouvelle source (site) du même titulaire

Produit : Chloro IPC de qualité technique

Numéro d'homologation : 24423

Matière active (m.a.) : Chlorprophame (CIP)

N° de document de l'ARLA PDF en français : 2049973

But de la demande

La présente demande vise à ajouter un nouvel emplacement de fabrication du chlorprophame, la matière active de qualité technique du produit homologué sous le numéro 24423, à savoir le produit Chloro IPC de qualité technique.

Évaluation des propriétés chimiques

Appellation courante : chlorprophame

Nom chimique : *N*-(chloro-3-phényl)carbamate d'isopropyle

Chloro IPC de qualité technique présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Solide blanc cassé
Concentration nominale	99 %
Odeur	Inodore
Densité	1,19 g/cm ³ à 25 °C
pH	5,9 en solution aqueuse à 1 %
Solubilité dans l'eau	165,5 µg/ml à 25 °C
Coefficient de partage <i>n</i> -octanol/eau	Log K_{oe} = 3,4 à 25 °C

Les exigences en matière de données sur les propriétés chimiques de Chloro IPC de qualité technique sont remplies.

Évaluation sanitaire

La source proposée de Chloro IPC de qualité technique crée un produit équivalent sur le plan chimique à l'ancienne source. Par conséquent, aucune donnée toxicologique n'a été présentée et aucune n'est exigée.

Évaluation environnementale

La nouvelle source est acceptable sur le plan environnemental, et aucune évaluation environnementale supplémentaire n'est nécessaire pour appuyer l'homologation de la nouvelle source du chlorprophame, la matière active de qualité technique homologuée.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour les matières actives de qualité technique.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a examiné tous les renseignements disponibles pour cette demande, et elle conclut que l'ajout du nouvel emplacement de production de Chloro IPC de qualité technique est acceptable.

Références

- 1484902 2006, Summaries of Physical and Chemical Properties Data, DACO: 2.14.1, 2.14.11, 2.14.12, 2.14.13, 2.14.14, 2.14.2, 2.14.3, 2.14.4, 2.14.6, 2.14.7, 2.14.8, 2.14.9
- 1923006 2010, Physical and Chemical Properties Testing of Chlorpropham, DACO: 2.14.1, 2.14.2, 2.14.3, 2.14.4, 2.14.6
- 1963872 2006, Manufacturing Process of Chlorpropham (CIPC), DACO: 2.11.1 CBI
- 1963874 2002, Analysis of Chlorpropham Technical Grade Active Ingredient (TGAI) Samples for Water Content, DACO: 2.13.1, 2.13.2, 2.13.3, 2.13.4 CBI
- 1963875 2000, Preliminary Analysis, Certified Limits and Methods to Verify Certified Limits for Chlorpropham, DACO: 2.13.1, 2.13.2, 2.13.3, 2.13.4 CBI
- 1963876 2000, Preliminary Analysis, Certified Limits and Methods to Verify Certified Limits for Chlorpropham, DACO: 2.13.1, 2.13.2, 2.13.3, 2.13.4 CBI
- 1963877 2000, Preliminary Analysis, Certified Limits and Methods to Verify Certified Limits for Chlorpropham -Amendment 1, DACO: 2.13.1, 2.13.2, 2.13.3, 2.13.4 CBI
- 1963878 2001, Chlorpropham Technical Product Chemistry Product Identity and Composition; Description of Materials Used to Produce the Product; Description of Production Process; and Discussion of Formation of Impurities, DACO: 2.11.2, 2.11.3, 2.11.4, 2.12.1, 2.3,2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.